

Charte d'utilisation de la page Facebook MAIRIE BREUILLET17

Règles de modération des publications et commentaires

Les commentaires des articles publiés sont ouverts à tous. C'est un espace de réaction, de discussion, d'information.

→ Les commentaires postés sur la page Facebook officielle **MAIRIE BREUILLET17** font l'objet d'une modération a posteriori (après publication) par l'équipe éditoriale. Les messages seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à la charte.

→ Les publications postées sur la page Facebook officielle **MAIRIE BREUILLET17** feront l'objet d'une **modération a priori** (avant publication) par l'équipe éditoriale.

Pour que cet espace reste convivial et intéressant, quelques règles sont à respecter :

1. **Les commentaires sont un espace d'expression** : merci de respecter l'avis de chacun. Nous encourageons les utilisateurs à rester courtois afin que le débat se déroule dans les meilleures conditions.
2. Restez dans le thème de l'article : les articles abordent des thèmes d'actualité communale et les commentaires doivent rester sur le même sujet.
3. Tout contenu contraire à la loi est proscrit : les commentaires injurieux, racistes, antisémites, diffamatoires, discriminatoires, incitant à la violence ou à la haine raciale ou encore violant la vie privée d'une personne sont notamment illicites et interdits.
4. Protégez votre vie privée : ne donnez pas dans votre commentaire d'indications ou de coordonnées personnelles (adresse, mail, téléphone...).
5. Commentez de manière lisible : n'écrivez pas de messages type SMS ou tout en majuscules. Veillez à ce que la lecture de votre commentaire soit facile et agréable.

L'équipe éditoriale se réserve le droit de supprimer :

→ Les propos contraires aux dispositions prévues par la loi (l'incitation à la haine raciale et les propos racistes, antisémites et xénophobes ; la négation de crimes contre l'Humanité et des génocides reconnus, et l'apologie des crimes de guerre et/ou du terrorisme ; les propos à caractères homophobe ou sexiste ; les propos d'une nature violente, pornographique ou pédophile),

→ Les messages sans rapport avec le contenu de l'article (hors-sujet),

→ Les propos agressifs, grossiers, attaques directes et injures entre utilisateurs,

→ Les attaques nominatives à l'égard d'une ou de plusieurs personnes,

→ Les dénigrements de la municipalité, des élus, des agents territoriaux,

→ Les critiques des décisions de non-publication.